

**Votre quartier vous intéresse
ou vous préoccupe? Vous aimeriez
influencer son développement pour vous,
pour vos enfants ou vos petits-enfants?**

Devenez membre du conseil d'administration (CA) de votre conseil de quartier (CQ) en vous faisant élire à l'assemblée générale du 12 avril 2017. Pas besoin d'être spécialiste. Il suffit d'aimer son quartier et de vouloir s'impliquer dans son développement harmonieux.

Au CQ on traite de densification, de mobilité durable, de sécurité routière, du suivi du PPU, d'arbres et d'espaces verts, de zonage et dérogations mineures.



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres citoyens

- **Huguette Lépine**, présidente
- **Louis Alexandre**, vice-président
- **Khadija Saïd**, secrétaire
- **Guyline Coutu**, trésorière
- **Anne-Marie Pageau**, administratrice
- **Walter Ouellet**, administrateur
- **Mario Léonard**, administrateur
- **Lucie Vallée**, administratrice

Conseillers municipaux

- **Anne Corriveau**,
district de la Pointe-de-Sainte-Foy
- **Rémy Normand**, district du Plateau
- **Paul Shoiry**, district de Saint-Louis-Sillery

Passez à l'action :
impliquez-vous au sein
de votre conseil de quartier!



VOTER



S'EXPRIMER



**CONNAÎTRE LES PROJETS
ET ENJEUX DU QUARTIER**



**RASSEMBLER,
RENCONTRER, COLLABORER**



Mon
quartier
j'y vis... j'y vois!

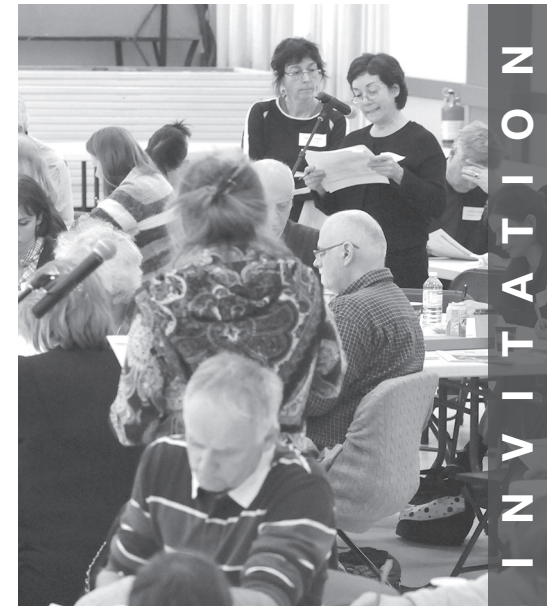
Pour en savoir plus :
[www.ville.quebec.qc.ca/
conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

Renseignements :

Cristina Bucica
418 641-6301, poste 3091
cristina.bucica@ville.quebec.qc.ca



**ÉLECTIONS ET ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES ANNUELLES 2017**



SAINT-LOUIS | 12 avril

VILLE DE
QUÉBEC
Arrondissement de
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

► QU'EST-CE QU'UN CONSEIL DE QUARTIER?

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

► ÉLECTIONS 2017

La qualité de vie de votre quartier vous tient à cœur? Engagez-vous en soumettant votre candidature pour combler l'un des postes d'administrateurs en élection.

Les administrateurs du conseil de quartier se réunissent généralement une fois par mois en soirée (relâche en juillet et août).

► POSTES À POURVOIR

Au moins deux femmes et deux hommes.

Pour plus de détails :

www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

► QUI EST ÉLIGIBLE?

Toute personne majeure résidant dans le quartier peut se présenter.

► COMMENT POSER SA CANDIDATURE?

C'est très simple. Remplissez le bulletin de mise en candidature disponible sur la page Internet de votre conseil de quartier et faites-le signer par dix résidants majeurs de votre quartier ou personnes qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Ensuite, transmettez-le au bureau de votre arrondissement ou déposez-le sur place lors de l'assemblée générale annuelle.

► COMMENT SE DÉROULE L'ÉLECTION?

La mise en candidature et l'élection se déroulent « séance tenante » lors de l'assemblée générale annuelle. Une fois leur bulletin de candidature validé, les candidats sont invités à s'adresser brièvement à l'assemblée, puis l'élection se fait par scrutin secret.

► QUI PEUT VOTER?

Toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier ou qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire du quartier ont droit de vote. Sur place, présentez une pièce d'identité; si vous votez au nom d'un établissement, assurez-vous d'avoir un document attestant que vous représentez cet établissement.

► ADMINISTRATEURS NOMMÉS PAR COOPTATION

Dans les 45 jours qui suivent l'assemblée générale annuelle, les administrateurs élus procéderont à la nomination de trois administrateurs supplémentaires (citoyens ou représentants d'un établissement situé dans le quartier). Pour obtenir de l'information et télécharger le bulletin de candidature, visitez le site Internet de la Ville de Québec.

► ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

19 h : Présentation du rapport annuel et des états financiers et élection des administrateurs

20 h : Conférence : « Le pont de Québec, un pont exceptionnel qui possède une histoire fascinante » présenté par monsieur Michel L'Hébreux

L'ordre du jour détaillé est accessible sur la page Internet de votre conseil de quartier à l'adresse suivante : ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Conseil de quartier de SAINT-LOUIS

Assemblée générale annuelle et élection

Date	Mercredi 12 avril
Heure	19 h
Endroit	Bibliothèque Monique-Corriveau 1100, route de l'Église salle multifonctionnelle



Conférence : le pont de Québec, un pont exceptionnel qui possède une histoire fascinante



Le pont de Québec demeure encore aujourd'hui le plus long pont cantilever au monde. Michel L'Hébreux, qui a écrit l'histoire de ce pont exceptionnel, présente une conférence illustrée de plus de 450 photographies d'époque.

